

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-655404

142519

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	9310	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : CHAOUQUI MUSTAPHA			
Date de naissance : 03/04/1979			
Adresse : Hy My ABDELLAH RUE 160 N° 78 CASA			
Tél. :	0663235840	Total des frais engagés :	760,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin			
Dr Mohamed BEN ELAYFAR Chirurgie Orthopédique et Traumatologie 180 Rd. Oued Sebou, Wiam, Casablanca - Tel : 0646.646.648			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 09 NOV. 2022			
Nom et prénom du malade : CHAOUQUI MUSTAPHA Age : 48			
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Lombalgie/galipe gau			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 09/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Dr. Mohamed BEN EL AYFA
Chirurgie Orthopédique et Traumatologie

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
	CS		300	INP : 1091118101199 180, Bd. Oued Sebou, Wlam, Casablanca - Tel: 0016 346 646
21 NOV. 2011 (GNAVI)				
Dr. Mohamed BEN EL AYFA Chirurgie Orthopédique et Traumatologie 180, Bd. Oued Sebou, Wlam, Casablanca - Tel: 0016 346 646				

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/11/2011	286,90
	21/11/2011	113,80

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	

VOLET ADHERENT	
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.	

	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	MONTANTS DES SOINS
	DEBUT D'EXECUTION
	FIN D'EXECUTION
	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	MONTANTS DES SOINS
	DATE DU DEVIS
	DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553
	G
	B
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Docteur Mohamed BEN EL AYFAR
Spécialité en Chirurgie
Orthopédique et Traumatologie

- Ancien Chirurgien au CHP Lieutenant Mohamed Baouafi - Casablanca
- Ancien Chirurgien au CHU Averroès Casablanca

Sur rendez-vous

الدكتور بن العيفر محمد
المسامي لا جراحة وتقديم العظام والمفاصل

مركز الإستشفائي محمد بوافي الدار البيضاء
مركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد الدار البيضاء

PPV
LOT
...
...

بالموعد

37,00

M Chourqi Mostapha Casablanca le 21 NOV. 2022

37,00 - Acetophio (S) 1 - 1 - 1 pd 7003

136180 - Alyse 25 (vingt cinq mg) (S) 1 - 1 - 1

136180

Dr. Mohamed BEN EL AYFAR
Chirurgie Orthopédique
et Traumatologie
180, Bd. Oued Sehou, Wiam,
Casablanca - Tél. 0646.645.648

Lot.: 21L802

Exp.: 11.2024

PPV: 136DH50

PHARMACIE MOUHSSINE
MOUHSSINE Leila
834, Av. 2 Mars Prolongée Inara /
Casablanca - Tél.: 05 22 21 09 76

شارع أم الربيع «فوق ليدك» 180 واد سبو، إقامة سعد، الطابق الأول، شقة 2، حي الوثام، الألفة - الدار البيضاء
Bd Oum Rabil, (au dessus LYDEC) -180, Bd. Oued Sebou, Résidence Saad, 1er Etage Appt 2 -

Quartier Wiam , Oulfa - Casablanca

Tél : 05 400 93 100 / 0646 646 648 : الهاتف

المستعجلات : 06 72 74 74 01 : Urgences

Docteur Mohamed BEN EL AYFAR
Spécialité en Chirurgie
Orthopédique et Traumatologie

- Ancien Chirurgien au CHP Lieutenant Mohamed Baouafi - Casablanca
- Ancien Chirurgien au CHU Averroès Casablanca

Sur rendez-vous

M. Chauqui Mousaphis

الدكتور بن العيفر محمد
أخصائي في جراحة وتقديم العظام والمفاصيل

جراح سابق بالمركز الإستشفائي محمد بوافي الدار البيضاء
 جراح سابق بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد الدار البيضاء

بالموعود

Casablanca le : 9.NOV.2022

123,60

Ihexium 40
 1 - 0 - 0

(SV)

134,50

Arcoxia 120
 0 - 1 - 0

(SV)

28,80

Vitaneril forte
 2 - 0 - 2



286,90

Dr. Mohamed BEN EL AYFAR
Chirurgie Orthopédique
et Traumatologie
 180, Bd. Oued Sebou, Wiam,
 Casablanca Tél: 0646.646.648

